

Compte rendu du Conseil de l'UFR Langues et Communication

Séance du 24 mars 2026

Conseil réuni en formation plénière

Présents ou représentés

Enseignants : Laurent Gautier (procuration à Shannon Wells-Lassagne), Shannon Wells-Lassagne, Alexander Frame, Mélanie Joseph-Vilain, Jean Szlamowicz, Nathalie Le Bouëdec, Clémentine Hugol-Gential (procuration à Alexander Frame), Benedicte Coste, Candice Lemaire, Michelle Nota, Florian Koch, Lauréano Montéro (procuration à Maxime Breysse), Marine Paquereau, Angélique Pestaña (procuration à Maxime Breysse après 18h), Ali Hatapçi, Maxime Breysse.

Représentants Biatss : Matthieu Boillereau, Christelle Christophe

Représentants Usagers : Clarisse Deffressigne, Clara Delain, Yohan Costa, Paulina Baumgartner, Mohamed-Amine El Arabi

Personnalités extérieures : Jérôme Picq, Christophe Nicod

Excusés : Peggy Camus, Christelle Casses (suppléante de Silvère Denis), Aline Humbert, Sladana Zivkovic

Invités : Maxime Monnot, Hélène Mazzariol, Philipp Jonke

Membres du conseil en exercice : 31	Membres présents : 22
Quorum : 16	Membres représentés : 3
	Total : 25

Secrétaire de séance :

Mélanie Joseph-Vilain, directrice de l'UFR Langues et Communication, ouvre la séance du Conseil d'UFR à 17h04.

(départ Michelle et Jean Szlamowicz à 18h)

1- Informations

a/ Informations de la Directrice

Le conseil d'UFR accueille un nouveau membre, M. Christophe Nicod, proviseur du lycée Charles de Gaulle.

Mélanie Joseph-Vilain indique que l'organisation de **l'hommage à Agnès Alexandre-Collier** est en cours, maintenant que le CA a voté en faveur de l'attribution de son nom à la salle des thèses de la MSH. En accord avec la famille, la cérémonie aura vraisemblablement lieu le vendredi 19 juin (à confirmer). Christelle Serée continue à suivre le dossier.

Les **demandes ATER et lecteurs** pour la rentrée 2026 ont été remontées le 20 mars. Leur nombre est assez important cette année pour des raisons conjoncturelles (départs prévus, situations personnelles de certains collègues).

Un rappel est effectué à propos des **sujets d'examen pour la session 2**, information à répercuter auprès de l'ensemble des collègues de l'UFR : lors de la session 2, il est indispensable de prévoir un sujet pour chaque semestre, même s'il y a une seule épreuve pour les deux semestres. Dans le cas où un seul sujet serait proposé, il faudrait l'adapter pour permettre aux étudiants n'ayant qu'un seul semestre à rattraper de composer normalement.

Un groupe de travail sur les **droits d'inscription spécifiques** est en place au niveau de l'UBE. Cela concernera notamment les droits spécifiques appliqués en ICM pour les boursiers Eiffel. Ces droits doivent être rentrés dans Apogée, d'où le besoin d'établir des règles communes. Alex Frame souligne qu'il y a des questions pédagogiques en jeu et insiste sur la nécessité de consulter les responsables pédagogiques. Maxime Monnot est membre du groupe de travail et suivra l'avancée des travaux.

Dispositif TEDS (Transition Ecologique et Développement Soutenable) : suite à la circulaire TEDS rendant l'enseignement aux transitions obligatoires pour le 1er cycle, l'an passé, une cartographie des enseignements a été établie pour tenir compte de la réalité de l'intégration des contenus TEDS dans chaque formation. Il est possible, selon le volume de contenus déjà abordés, d'intégrer 1, 2 ou 3 blocs de compétences (soit 10h, 20h ou 30h de cours), le choix a été fait d'assurer ce cours en présentiel. Au cours de cette année universitaire, l'UFR Science & Technique a intégré les 3 blocs, l'UFR SVTE a intégré seulement 2 blocs, et la L2 de Géographie uniquement 1 bloc. Comme aucun des aspects traités dans le module TEDS n'apparaît dans nos formations à l'UFR Langues et communication, il faudrait probablement que nous intégrions plusieurs blocs. En SVTE et probablement en Sciences et Tech et en géographie, ils ont sans doute fait l'économie d'1 ou 2 blocs car des enseignements de leurs licences abordent déjà ces sujets. L'année de L2 a été choisie pour insérer ce module obligatoire, et à terme ce module devra s'intégrer dans la nouvelle proposition d'offre de formation sans moyen supplémentaire, même si actuellement, le coût financier du module est couvert par les moyens du COMP et n'engendre donc pas de surcharge pour l'établissement. Les heures du module viennent cependant se rajouter à un volume de

formation déjà conséquent en L2, ce qui peut générer une problématique de construction d'emploi du temps. Une trentaine d'enseignants et personnels sont formés cette année pour couvrir les futurs besoins d'encadrement en heures CM et TD. Il y en aura 30 de plus l'an prochain et encore 30 l'année suivante. Mélanie Joseph-Vilain a consulté les responsables de mention licence. Elle va dans un premier temps rencontrer François Weckerle, Vice-Président Développement Durable & RSE, pour comprendre les enjeux de cette formation pour notre composante et réfléchir à la façon d'organiser les choses.

b/ Informations des personnalités extérieures

Jérôme Picq informe le conseil que le 9 mars il s'est déplacé à Nevers avec Philipp Jonke pour rencontrer des élèves de 2 lycées (entre 50 et 60) et leurs professeurs de langue, pour les informer sur l'UFR et ses filières. L'expérience a été très positive. Elle est à renouveler car elle a montré une certaine méconnaissance, à la fois de la part des enseignants et des élèves. Hélène Mazzariol souligne que l'on pourrait aussi présenter la place des langues dans d'autres filières (point à prendre en compte pour les prochaines expériences du même type.) Un point de vigilance concernait la baisse démographique prévue dans les années à venir, qui nécessitera des actions de communication et de promotion des filières en direction des lycéens si on souhaite maintenir les effectifs étudiants à l'UFR.

2- Approbation des comptes-rendus

- 25/11/2025
- 20/01/2026
- 24/02/2026

1 NPPV, approuvés à l'unanimité des personnes prenant part au vote

3- Election du Directeur Adjoint

Une seule candidature, celle de Philipp Jonke, qui rappelle que sa candidature était annoncée dans la profession de foi de Mélanie Joseph-Vilain, qu'ils avaient élaborée ensemble. Il souligne l'importance de l'égalité des chances et du service public.

Résultats de l'élection : 24 oui, 1 blanc

4- Elections des membres du bureau

Mélanie Joseph-Vilain rappelle les modalités de l'élection : l'ensemble du conseil se prononce sur une liste de 4 noms proposée par la direction. Puis chaque groupe élit un représentant : 1 personne pour représenter les enseignants et enseignants-chercheurs, 1 personne pour représenter les étudiants, 1 personne pour représenter les personnels BIATSS.

Mélanie Joseph-Vilain explique qu'elle s'est efforcée de respecter un certain nombre d'équilibres pour constituer la liste de 4 noms qu'elle propose (langues, filières, hommes/femmes) et présente les noms des personnes qu'elle a contactées en amont et qui ont accepté son offre : Alex Frame, Nathalie Le Bouëdec, Candice Lemaire, Laureano Montero.

Résultats de l'élection : 24 oui, 1 blanc

Pour les enseignants et enseignants-chercheurs, Marine Paquereau se porte candidate. Elue à l'unanimité des 15 votants.

Pour les étudiants, Clara Delain se porte candidate. Elue à l'unanimité des 5 votants.

Pour les BIATSS, Matthieu Boillereau est candidat. Elu à l'unanimité des 2 votants.

5- Modifications des plans de formation

a/ Pôle LLCE (Doc.5.a)

Les modifications n'ont pas nécessité de débat. Résultats du vote : adoptées à l'unanimité

b/ Pôle LEA (Doc.5.b)

Les échanges et le vote s'organisent de la manière suivante :

- Vote sur les modifications ne nécessitant pas de débat
- Discussions sur les points sujets à débat et vote séparé sur chaque point.

Le premier vote cible les modifications, ne nécessitant pas de débat, inscrites en vert dans le tableau. Résultats du vote : adoptées à l'unanimité

Concernant l'ajout de cours de russe : la demande a déjà été effectuée l'an dernier. Les conditions n'ont pas changé : cela entraînerait un surcoût financier en l'absence d'autres réorganisations. Résultats du vote : 17 contre, 1 pour et 5 abstentions

Rendre l'option renforcement obligatoire en russe : une option ne peut pas, par définition, être obligatoire. Résultats du vote : 15 contre, 3 pour et 4 abstentions

Ouverture des cours de tchèque aux étudiants de LEA Anglais-Russe : l'intérêt pédagogique est indéniable (langues slaves, possibilités d'échanges en République Tchèque, même si Candice Lemaire rappelle que les étudiants ont aussi d'autres opportunités via l'alliance FORTHEM). Cela pose toutefois des questions d'emploi du temps et des questions logistiques, le groupe étant déjà très plein. Les membres présents se demandent si l'ambassade, qui finance ces cours, serait éventuellement prête à financer un deuxième groupe : un contact sera pris avec les relations internationales pour vérifier ce point. Après des échanges sur la possibilité de restreindre le nombre de places et les modalités d'une telle restriction, le conseil décide de se prononcer **sous condition de faisabilité financière et logistique.** Résultats du vote : adoptée à l'unanimité sous conditions

6- Questions financières

a/ Droits d'inscriptions au colloque Young SIETAR du 21 au 23 mai 2026. (Doc.6.a) A titre informatif car la gestion des inscriptions est gérée par SIETAR.

b/ Subvention séminaire interculturel Cursus intégrés Dijon-Mayence du 05 au 10 juin 2026.(Doc.6.b). Résultats du vote : adoptée à l'unanimité

c/ Subvention à l'association PULCO : l'association a pu mettre à jour sa situation financière, en créant un nouveau compte bancaire, et peut donc de nouveau recevoir une subvention de l'UFR (par le passé, celle-ci s'élevait à 250€). Il faudra pour cela qu'elle effectue une demande en bonne et due forme.

d/ Acquisition d'un scanner pour la gestion des QCM, suite à une discussion sur ce point lors d'un conseil précédent ; cet achat permettra à la composante d'être indépendante, et l'appareil pourra par ailleurs servir à scanner d'autres documents. Résultats du vote : adoptée à l'unanimité

e/ **Adoption d'une subvention de 500€ (nets de taxes) du GERAS au bénéfice du Centre Interlangues Texte, Image, Langage (TIL UR 4182)** pour participer au financement à l'organisation du 47^{ème} colloque international du GERAS « Synergy » qui s'est déroulé les 19-21 mars 2026. (Doc.6.e). Résultats du vote : adoptée à l'unanimité

f/ **Adoption d'une participation financière de 500€ (nets de taxes) de l'UFR Santé au bénéfice du Centre Interlangues Texte, Image, Langage (TIL UR 4182)** pour participer au financement à l'organisation du 47^{ème} colloque international du GERAS « Synergy » qui s'est déroulé les 19-21 mars 2026.(Doc.6.f). Résultats du vote : adoptée à l'unanimité

7- Questions diverses

Mélanie Joseph-Vilain indique que la composante a soutenu financièrement un étudiant de LEA, Ali Chakkour, pour sa participation à MUNISIT (Model United Nations, négociations fictives de l'UNESCO), organisé par l'Université Paris-Panthéon-Assas au Campus ISIT. Cette participation permet le rayonnement de l'UFR. Jonathan Guinée a été contacté pour rendre compte de l'expérience sur les réseaux et le site de l'UFR.

La séance est levée à 18h45.